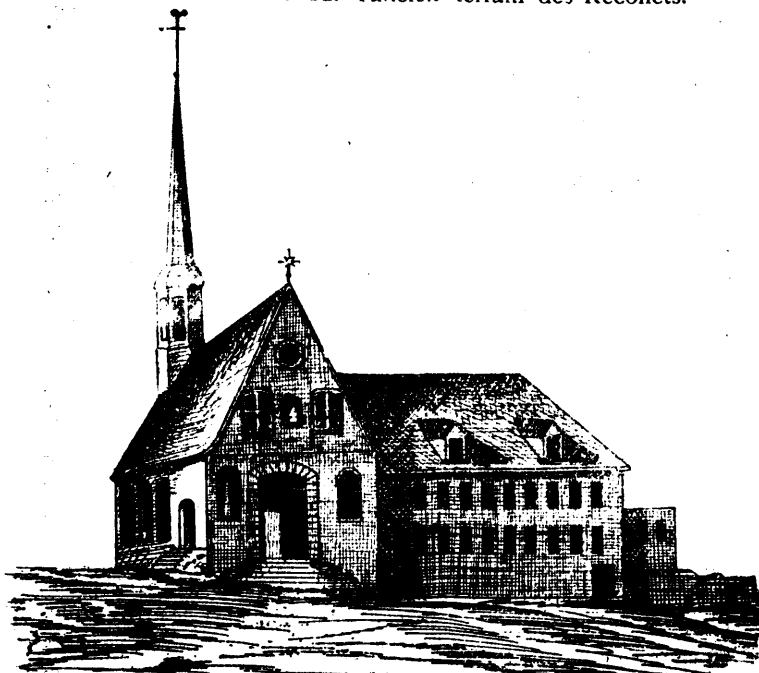


truit en grande partie sur la place d'Armes, en moindre partie sur le terrain du Palais de Justice, et en moindre partie encore sur le terrain de l'église anglicane.

L'église et le couvent des Récollets furent détruits par un incendie le 6 septembre 1796.

Le gouvernement anglais s'était déjà emparé d'une partie du couvent des Récollets, et l'on s'était même servi de l'église de ces religieux pour le culte anglican, à certains jours déterminés.

Le dernier Commissaire de l'Ordre des Franciscains Récollets reconnu par le gouvernement anglais, (le R. P. Félix de Beréy), étant décédé à Québec, le 8 mai 1800, les biens de l'Ordre tombèrent pratiquement en deshérence, et le gouvernement s'empara d'une partie du terrain du couvent incendié le 6 septembre 1796 pour y ériger les « Salles d'Audience et Offices » du district de Québec. Cette construction, à laquelle on donna plus tard le nom de Palais de Justice, fut terminée en 1804. Des additions successives furent faites au plan primitif. Cependant la grande majorité des constructions se trouve sur l'ancien terrain des Récollets.



Eglise et Couvent des Récollets, détruite par l'incendie du 6 septembre 1796.
Vue prise du Fort Saint-Louis.